

ANNEXE 4

PRESENTATION DE L'ARCHITECTURE

<u>CDG FONDAMENTAUX</u>	<u>CDG-PRO (ou PERFECTIONNEMENT)</u>
<p>La durée globale de la formation CDG-Fondamentaux est de 12 jours Le dispositif de formation s'organise en trois phases :</p> <p>Phase 1 : entrée dans le dispositif par une identification des prérequis en amont :</p> <ul style="list-style-type: none">• avoir connaissance des fondamentaux de la comptabilité générale ;• avoir connaissance des fonctionnalités essentielles avec Excel. <p>Phase 2 : déploiement des « Blocs » 1 à 5 ;</p> <p>Phase 3 : à l'issue du parcours complet, une évaluation à froid (réalisation de tests) entre 2 à 3 mois de la fin de la formation est proposée aux participants.</p>	<p>La durée totale d'un parcours complet de ce dispositif en présentiel est de 18 jours. Le parcours de formation s'organise en trois phases :</p> <p>Phase 1 : un test d'auto-positionnement - identification des prérequis en amont de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none">• connaissance des fondamentaux de la comptabilité générale ;• connaissance des fonctionnalités essentielles avec Excel. <p>Phase 2 : un parcours de formation modulaire qui combine à la fois des temps en présentiel obligatoires et des temps individualisés : cette phase d'apprentissage en présentiel s'articule autour :</p> <ul style="list-style-type: none">- de réalisations professionnelles ou d'un projet transversal à mener en lien avec les thématiques traitées dans l'organisme d'appartenance,- une phase d'échanges portant sur les réalisations professionnelles ou les projets transversaux des stagiaires qui intervient lors de regroupements. <p>Les séquences de formation comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none">• un module tronc commun obligatoire ;• des modules interbranches : selon les résultats obtenus lors des tests d'auto-positionnement, la Commission d'étude des dossiers de candidatures peut accorder des dispenses sur un ou plusieurs modules interbranches ;• des modules spécifiques obligatoires de branche.

Dispositif de formation sur 3 mois pour un participant suivant un dispositif "complet"

Architecture du dispositif

(organisé en 3 phases bien différenciées)

ENTREE
DANS LE
DISPOSITIF

Bloc 1

La fonction « contrôle de gestion » et les processus
(2,5 j)

Bloc 2

Le contrôle de gestion et management de la communication auprès de l'ensemble des acteurs
Le pilotage de projets
(2,5 j)

Bloc 3

La préparation budgétaire
(2 j)

Bloc 4

L'analyse des coûts et la comptabilité analytique
(3 j)

Bloc 5

Les tableaux de bord
(2 j)

Evaluation « à froid » * entre 3 à 6 mois après la fin de la formation

Phase 3 : une phase de bilan-capitalisation des acquis et de présentation devant une Commission pédagogique des travaux menés pendant la formation clôture le cursus.

Amplitude 6 mois au maximum

ETAPES D'ENTREE DANS LE DISPOSITIF

- 1- dossier de candidature
- 2- outil d'auto-positionnement
- 3- Commission d'Etude des Dossiers de Candidatures

Tronc commun

Le contrôleur de gestion acteur incontournable du pilotage de la performance et du dialogue de gestion

(3 j)

5 Modules thématiques inter branches

- La prévision des effectifs au service de l'optimisation de l'allocation de ressources
- Le suivi et l'analyse de la consommation budgétaire
- La méthode ABC : du concept à l'outil
- L'analyse de la production statistique
- Les choix d'investissements dans la sphère institutionnelle

(8 j pour un parcours complet – possibilité d'obtenir des dispenses de suivi de modules)

Modules spécifiques de branches

Evaluation de la progression des acquis sur les modules inter branches :

- Passation de tests en présentiel
- Soutenances des projets devant une commission pédagogique

- Projet professionnel accompagné via regroupements en présentiel (3 jours) et accompagnement à distance pendant les phases d'inter-sessions
- Animation continue du dispositif via un espace collaboratif

Le dispositif CDG-Fondamentaux doit être suivi dans son intégralité.

Il est possible d'intégrer le dispositif CDG-PRO (ou Perfectionnement) par **2 voies** :

- **en accès direct** :

- étude du dossier (validation des prérequis) et réalisation de tests à distance. Une Commission d'études des dossiers valide l'accès direct à CDG-PRO (ou Perfectionnement); elle peut aussi accorder des dispenses relatifs aux modules interbranches si les résultats obtenus sont supérieurs à 80 % de réussite aux tests;
- un participant de CDG-PRO (ou Perfectionnement) peut également venir renforcer ses acquis en cas de besoin avec des modules de CDG-Fondamentaux.

- **en accès via CDG-Fondamentaux** :

A l'issue du parcours complet de CDG-Fondamentaux, une évaluation à froid (réalisation de tests) entre 2 à 3 mois de la fin de la formation est proposée aux participants visant les prérequis à l'entrée en CDG-PRO (ou Perfectionnement). Si le participant obtient au moins 60 % de réussite aux tests, il pourra intégrer directement CDG-PRO (ou Perfectionnement).

NB : Les tests sont réalisés à distance. Il est conseillé que la passation des tests doit se réaliser dans un environnement calme, sans assistance documentaire et dans la continuité.